

LE VOTE STRATÉGIQUE DANS UNE FRANCE MULTIPOLARISÉE

LE CAS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 2024

DAMIEN BOL, JEAN-FRANÇOIS DAOUST¹

Dans son ouvrage fondamental sur les partis politiques, Maurice Duverger affirme, en 1951, que le mode de scrutin uninominal à deux tours, tel que pratiqué dans la plupart des élections de la V^e République en France, est immunisé contre le « vote stratégique » (ou « vote utile »), entendu comme le fait, pour un électeur, de voter pour un autre candidat que celui qu’il préfère afin d’augmenter ses chances d’influencer le résultat du scrutin². En effet, au premier tour, l’électorat voterait sincèrement, « avec son cœur », pour son candidat préféré et, au deuxième tour, « avec sa tête », pour son candidat favori parmi ceux qui restent. Contrairement aux électeurs britanniques, canadiens ou indiens qui utilisent un mode de scrutin uninominal à un tour, les Français ne devraient jamais, suivant la logique de M. Duverger, réprimer leur envie de soutenir leur premier choix même si celui-ci a peu de chances de gagner. Cette liberté d’exprimer sa préférence serait un avantage comparatif clé du mode de scrutin majoritaire à deux tours qui caractérise la V^e République française³.

Toutefois, cette dynamique électorale du mode de scrutin à deux tours repose sur l’hypothèse que le système partisan est divisé en deux blocs partisans principaux de taille relativement similaire, de sorte qu’en toute vraisemblance, le deuxième tour voit s’affronter un candidat de chaque bloc. La V^e République a toutefois connu un effritement progressif de cette logique de blocs et une montée d’une tripolarisation, voire d’une multipolarisation partisane⁴, ce qui rebat les cartes des incitants stratégiques auxquels sont confrontés les électeurs. Il devient donc impératif que les politistes et les politologues intègrent les dimensions du vote stratégique dans leurs analyses des élections en France. Dans ce texte, nous contribuons à cet effort nécessaire pour mieux saisir les dynamiques électorales de deux façons. Premièrement, nous dressons les profils de

1. Nous remercions chaleureusement Mélyann Guévremont pour son excellent travail d’assistantat dans le cadre de cette recherche.

2. Maurice Duverger, *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin, 1951.

3. Pippa Norris, *Electoral Engineering. Voting Rules and Political Behavior*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.

4. Vincent Tiberj et al. (dir.), *Citoyens et partis après 2022. Éloignement, fragmentation*, Paris, PUF, 2024.

vote stratégique dans le contexte français, à la fois au premier et au second tour, sur la base de la littérature comparée sur le sujet. Ensuite, nous les quantifions pour l'ensemble de l'électorat d'abord, puis pour les principaux groupes partisans, lors des élections législatives de 2024. Nous menons cet exercice grâce aux données de l'enquête du Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF) que nous croisons avec des données du ministère de l'Intérieur et du journal *Le Monde* sur les résultats électoraux par circonscription où les candidats sont identifiés par parti plutôt que par coalition.

Les résultats montrent que de nombreux Français, autour de 15 % au premier tour et 40 % au second, se sont retrouvés dans une situation où ils avaient intérêt à voter stratégiquement. Cela inclut ceux dont le parti préféré n'était pas présent au deuxième tour et qui auraient pu s'abstenir. Parmi ces électeurs, 40 % au premier tour et 60 % au second tour ont décidé de ne pas voter pour leur parti favori, ce qui représente, respectivement, 8 % et 25 % de l'électorat total. De manière intéressante, les analyses multivariées révèlent que si l'intérêt rapporté pour la politique est un déterminant majeur du vote stratégique au premier tour, il n'en est pas un au second tour. Ce résultat suggère que, bien que le vote stratégique au second tour soit bien ancré dans l'électorat français, il reste l'apanage d'une classe plus informée et engagée au premier tour.

De plus, ces analyses multivariées offrent un nouvel éclairage sur les élections législatives de 2024, dont les conséquences pour la vie politique française apparaissent cruciales. En effet, elles mettent en lumière l'importance de la constitution d'un « Front républicain » entre la coalition de gauche et celle soutenant le président qui s'est matérialisée par un retrait stratégique de nombreuses candidatures pendant l'entre-deux-tours. Bien que de nombreux électeurs de ces deux blocs aient voté stratégiquement pour un autre candidat que celui de leur parti préféré au deuxième tour, même lorsque ce dernier ne s'était pas désisté, ce taux de désertion reste nettement inférieur à celui observé en cas de désistement. Par ailleurs, l'intérêt pour la politique redevient un déterminant important du vote stratégique au second tour dans les circonscriptions où seuls deux candidats sont en lice, confirmant ainsi son rôle central. Cette recherche démontre ainsi l'importance de s'intéresser au vote stratégique pour mieux comprendre les dynamiques électorales d'une France multipolarisée, où cette pratique risque de devenir de plus en plus déterminante au cours des prochains scrutins.

Le vote stratégique : concept et application au contexte français

Bien que le concept de vote stratégique soit déjà présent dans les travaux de M. Duverger dès le début des années 1950, c'est Anthony Downs qui est le premier à en formuler une définition explicite dans son ouvrage de 1957 dans lequel il présente une modélisation théorique des élections américaines qui utilisent le mode de scrutin uninominal majoritaire à un tour¹. Selon

1. Anthony Downs, *An Economic Theory of Democracy*, New York, Harper & Bros., 1957.

l'auteur, les électeurs sont rationnels, c'est-à-dire qu'ils considèrent les coûts et les bénéfices de leur choix et évitent donc de voter pour une candidature qui n'a que peu de chances de gagner dans leur circonscription. En effet, un vote pour l'un de ces candidats pourrait être considéré comme « gaspillé » car il ne peut influencer le résultat final de l'élection et la désignation du gagnant. Ainsi, les électeurs stratégiques sont ceux qui, dans cette situation, décident de ne pas voter pour leur candidat préféré ou de s'abstenir, et appuient plutôt leur deuxième ou troisième choix. Ces comportements de désertion mènent, *in fine*, à ce que M. Duverger appelle l'effet psychologique des modes de scrutin uninominaux à un tour qui avantagent les grands partis aux dépens des plus petits¹. Par la suite, Gary W. Cox a généralisé cette conception du vote stratégique à d'autres systèmes politiques, en introduisant le concept de viabilité qui sépare les candidats « non viables », qui n'ont aucune chance de gagner, de ceux qui, à l'inverse, le peuvent et sont donc « viables² ». L'auteur démontre que, dans toute élection, peu importe le mode de scrutin, il existe des électeurs qui sont dans une situation de vote stratégique du fait de leur soutien à des candidats non viables. Même dans les scrutins proportionnels, comme en Espagne, ou mixtes compensatoires, comme en Allemagne, où la plupart des partis sont viables, certains d'entre eux sont si petits qu'ils n'ont guère de chances de remporter un siège au parlement, par exemple, s'ils ne franchissent pas un seuil minimum requis pour obtenir des sièges³. Dès lors, leurs partisans ont intérêt à porter leur choix sur un autre candidat s'ils veulent maximiser leurs chances d'influer sur le résultat final de l'élection.

De la même manière, le mode de scrutin uninominal majoritaire à deux tours tel que pratiqué en France n'est pas immunisé contre le vote stratégique. Pourtant, selon la logique de M. Duverger discutée dans l'introduction, les électeurs devraient, au premier tour, pouvoir voter sincèrement pour leur candidat préféré sans devoir se soucier de « gaspiller » leur vote en optant pour un candidat qui n'aurait que peu de chances de se qualifier pour le second tour ou même de gagner. L'efficacité de cette mécanique repose toutefois sur l'existence de deux blocs partisans principaux de poids équivalent, assurant que le second tour oppose un candidat issu de chacun d'eux. Or, la V^e République a progressivement vu s'éroder cette structuration bipolaire, au profit d'une dynamique de tripolarisation, voire de multipolarisation, du paysage partisan. Les moments marquants de cette évolution incluent, entre autres, la qualification d'un premier candidat « hors bloc » au deuxième tour de l'élection présidentielle de 2002⁴, à savoir Jean-Marie Le Pen, et les victoires d'un autre de ces candidats

1. M. Duverger, *Les partis...*, *op. cit.*

2. Gary W. Cox, *Making Votes Count. Strategic Coordination in the World's Electoral Systems*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.

3. Damien Bol, Andrew Hunter, Gabriela Aguirre Fernandez, « The Psychological Partisan Effect of Electoral Systems : How Ideology Correlates with Strategic Voting », *Party Politics*, 30 (4), 2024, p. 691-703.

4. Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le vote de tous les refus. Les élections présidentielle et législatives de 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003.

en 2017 et 2022, à savoir Emmanuel Macron¹. Les élections législatives de 2024 reflètent à bien des égards cette évolution, puisque trois blocs ont dépassé 20 % des voix, tant au premier qu'au deuxième tour.

Par ailleurs, la polarisation du système partisan vers les extrêmes se traduit également par une augmentation des incitations à voter stratégiquement². En effet, à mesure que la probabilité de succès d'un de ces extrêmes augmente, un nombre croissant d'électeurs est incité à voter stratégiquement pour éviter un scénario qu'ils jugent catastrophique. Cette évolution s'inscrit dans une tendance plus large observée dans les démocraties établies, où les attitudes négatives envers certains politiciens et partis se renforcent. Ces dynamiques conduisent de plus en plus à des décisions électorales fondées sur le rejet plutôt que sur l'adhésion³, favorisant ainsi le vote stratégique.

Il importe donc de considérer l'implication de ce nouvel état de fait pour le vote stratégique en France sous le mode de scrutin uninominal à deux tours. En théorie, plusieurs profils d'électeurs devraient avoir recours à cet exercice⁴. Premièrement, dès le premier tour, les partisans des candidats n'ayant que peu de chances de se qualifier pour le second tour devraient se tourner vers ceux qui en ont. En effet, il est tout à fait possible que le candidat pour lequel ils voulaient voter au second tour ne passe pas le cap du premier tour. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé lors du scrutin présidentiel de 2002, alors que les électeurs de gauche ont éparpillé leurs voix sur de nombreux candidats de leur camp, permettant au candidat de l'extrême droite, J.-M. Le Pen, de se qualifier. André Blais et Peter Loewen avaient en effet démontré que s'ils s'étaient coordonnés autour d'un candidat principal, comme le représentant du Parti socialiste (PS), Lionel Jospin, celui-ci se serait qualifié pour le second tour et aurait eu de bonnes chances de l'emporter⁵.

Deuxièmement, les électeurs devraient, en théorie, raisonner de manière stratégique au second tour s'ils veulent maximiser leur influence sur le résultat final du scrutin. Il importe de distinguer ici les élections où seulement deux candidats peuvent se qualifier pour ce second tour, comme l'élection présidentielle en France, de celles où trois candidats ou plus peuvent se qualifier, comme c'est le cas lors des élections législatives. D'une part, si seulement deux candidats sont présents au second tour, voter utile consiste pour les partisans des candidats éliminés au premier tour à opter pour le candidat préféré ou du moins celui qu'ils détestent le moins, parmi les deux restants, au lieu de s'abstenir. Ce choix est loin

1. V. Tiberj et al. (dir.), *Citoyens et partis...*, *op. cit.*

2. Jean-François Daoust, Damien Bol, « Polarization, Partisan Preferences and Strategic Voting », *Government and Opposition*, 55 (4), 2020, p. 578-594.

3. Alan I. Abramowitz, Steven Webster, « The Rise of Negative Partisanship and the Nationalization of U.S. Elections in the 21st Century », *Electoral Studies*, 41, 2016, p. 12-22.

4. Laurent Bouton, « A Theory of Strategic Voting in Runoff Elections », *American Economic Review*, 103 (4), 2013, p. 1248-1288.

5. André Blais, Peter John Loewen, « The French Electoral System and Its Effects », *West European Politics*, 32 (2), 2009, p. 345-359.

d'être trivial. Beaucoup en effet rechignent à se rendre aux urnes s'ils ne peuvent voter pour leur candidat préféré, même si cela ne se traduit pas nécessairement, de manière agrégée, par une baisse de la participation électorale entre le premier et le deuxième tour¹.

D'autre part, si plus de deux candidats sont qualifiés au second tour, les électeurs devraient raisonner de manière encore plus stratégique et non seulement choisir de voter pour un des candidats restants, mais aussi éviter de voter pour celui ou ceux qui ne sont pas viables. De la même façon que dans les scrutins à un tour, un vote pour un tel candidat serait en effet gaspillé². Il apparaît donc clairement que la multipolarisation, parce qu'elle favorise ce genre de situation où plus de deux candidats sont qualifiés, du moins dans les élections dans lesquelles un tel scénario est possible, oblige les électeurs français à davantage raisonner en termes de vote stratégique.

L'objectif de cette note de recherche est de quantifier le vote stratégique en France en se focalisant sur le cas des élections législatives de 2024. De nombreuses études empiriques dans plusieurs pays, en particulier le Canada et le Royaume-Uni qui utilisent un mode de scrutin uninominal à un tour, démontrent qu'une partie de l'électorat, même lorsqu'ils soutiennent un candidat non viable, sont réticents à voter stratégiquement. Les raisons expliquant cette réticence sont multiples : alors que certains sont trop attachés à leur candidat préféré pour envisager de ne pas voter pour lui³, d'autres manquent d'information sur les chances de l'emporter des différents protagonistes en lice⁴.

Dans le contexte français, des études expérimentales réalisées en laboratoire et en ligne démontrent des proportions de vote stratégique similaires entre le mode de scrutin à un tour et celui à deux tours⁵. Toutefois, ces estimations peuvent être biaisées à la hausse, notamment du fait du caractère hypothétique et/ou abstrait du dispositif expérimental qui en limite la validité externe⁶. De fait, les études analysant des élections « réelles » en France, qu'elles utilisent des données de sondages ou des résultats électoraux officiels, démontrent que la proportion de vote stratégique est particulièrement faible, en deçà de ce que d'autres

1. Damien Bol, Ria Ivandic, « Does the Number of Candidates Increase Turnout ? Causal Evidence from Two-Round Elections », *Political Behavior*, 44 (4), 2022, p. 2005-2026.

2. Vincent Pons, Clémence Tricaud, « Expressive Voting and Its Cost : Evidence from Runoffs with Two or Three Candidates », *Econometrica*, 86 (5), 2018, p. 1621-1649.

3. Jean-François Daoust, « Vote stratégique au Québec : analyse de l'élection de 2012 », *Politique et Sociétés*, 34 (2), 2015, p. 3-15 ; Richard G. Niemi, Guy Whitten, Mark N. Franklin, « Constituency Characteristics, Individual Characteristics and Tactical Voting in the 1987 British General Election », *British Journal of Political Science*, 22 (2), 1992, p. 229-240.

4. R. Michael Alvarez, Frederick J. Boehmke, Jonathan Nagler, « Strategic Voting in British Elections », *Electoral Studies*, 25 (1), 2006, p. 1-19 ; Jennifer L. Merolla, Laura B. Stephenson, « Strategic Voting in Canada : A Cross Time Analysis », *Electoral Studies*, 26 (2), 2007, p. 235-246.

5. André Blais *et al.*, « One-Round vs Two-Round Elections : An Experimental Study », *French Politics*, 5 (3), 2007, p. 278-286 ; Karine Van Der Straeten, Jean-François Laslier, André Blais, « Vote Au Pluriel : How People Vote When Offered to Vote Under Different Rules », *PS : Political Science & Politics*, 46 (2), 2013, p. 324-328.

6. Damien Bol, « Putting Politics in the Lab : A Review of Lab Experiments in Political Science », *Government and Opposition*, 54 (1), 2019, p. 167-190.

observent dans les pays utilisant le mode de scrutin uninominal à un tour¹. Il importe toutefois de mettre à jour ces estimations du fait du nouveau contexte partisan multipolaire en France qui, comme expliqué ci-dessus, pourrait nettement changer la donne en termes de vote stratégique.

Finalement, il est important de noter que, dans ce texte, nous nous concentrons sur le vote stratégique consistant à écarter les candidats non viables, bien que la littérature en science politique ait mis en lumière d'autres types de vote utile². Ceux-ci incluent, par exemple, le vote de signalement, qui consiste pour un électeur à ne pas voter pour son candidat favori, même si celui-ci est viable, et à opter pour un petit candidat, plus extrême, ayant peu de chances de gagner afin d'envoyer un signal de protestation à la classe politique³. Ce vote de signalement est toutefois moins probable dans le contexte français actuel de multipolarisation, car il repose sur le postulat que les électeurs ont une idée assez claire de qui va gagner l'élection ou se qualifier au second tour⁴. Ainsi, nous nous focalisons sur l'effacement des candidats non viables, dont nous estimons la prévalence sur la riche base de données de sondage couplée à celle des résultats officiels par circonscription.

Données et méthodes

Les données utilisées dans ce texte combinent d'une part des données individuelles de sondage et, d'autre part, les résultats électoraux officiels des élections législatives de 2024 au niveau des circonscriptions, tels que numérisés par le ministère de l'Intérieur sur son site Web. Les résultats électoraux sont ensuite couplés avec des données plus précises identifiant les partis des candidats en lice, tels qu'identifiés par le journal *Le Monde* sur son site Web la semaine précédant les élections⁵. Ces dernières données ont en effet l'avantage d'utiliser un codage partisan détaillé qui correspond à celui utilisé dans le questionnaire du sondage, contrairement à celui du ministère de l'Intérieur qui est moins précis. Les données individuelles font partie d'une grande enquête longitudinale de type panel constituée de plusieurs vagues s'étalant de juin 2023 à juillet 2024 et réalisée

1. André Blais, « Y-a-t-il un vote stratégique en France ? », dans Bruno Cautrès, Nonna Mayer (dir.), *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, p. 279-301 ; Bernard Dolez, Annie Laurent, « Strategic Voting in a Semi-Presidential System With a Two-Ballot Electoral System : The 2007 French Legislative Election », *French Politics*, 8 (1), 2010, p. 1-20. Les votes utiles sont plus nombreux aux élections municipales, mais le mode de scrutin qui y est utilisé est différent, ce qui modifie les incitants stratégiques pour les électeurs : voir Bernard Dolez, Annie Laurent, André Blais, « Strategic Voting in the Second Round of a Two-Round System : The 2014 French Municipal Elections », *French Politics*, 15 (1), 2017, p. 27-42.

2. Damien Bol, Tom Verthé, « Strategic Voting Versus Sincere Voting », dans David Redlawsk (dir.), *The Oxford Research Encyclopedia in Political Decision Making*, Oxford, Oxford University Press, 2021, p. 1-21.

3. Thomas Piketty, « Voting as Communicating », *Review of Economic Studies*, 67 (1), 2002, p. 169-191.

4. A. Blais, P. Loewen, « The French Electoral System and Its Effects », art. cité.

5. Voir Léa Sanchez et al., « Découvrez la liste des candidats aux élections législatives 2024 dans votre circonscription », en ligne : www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2024/06/30/decouvrez-la-liste-des-candidats-aux-elections-legislatives-2024-dans-votre-circonscription_6241357_4355771.html. Nous souhaitons ici remercier Pierre-Henri Bono pour son aide quant à l'obtention de ces données.

par Ipsos, un des instituts de sondage les plus crédibles en France, pour le compte du CEVIPOF de Sciences Po, du journal *Le Monde*, de la Fondation Jean-Jaurès et de l'Institut Montaigne. Cette enquête a été conduite en ligne sur un échantillon représentatif de la population française métropolitaine grâce à l'utilisation de quotas au niveau du genre, de l'âge, du statut et secteur professionnel et de la région. Compte tenu des objectifs de cette recherche, nous nous concentrons sur les données de la vague 7 ayant eu lieu quelques semaines après les élections de 2024, entre le 26 juillet et le 1^{er} août 2024¹. Afin de maximiser le caractère représentatif de nos résultats, nous utilisons les pondérations fournies par la firme de sondage qui corrigent les biais liés à l'attrition à travers les vagues sur les mêmes variables sociodémographiques utilisées pour l'établissement des quotas.

Pour identifier les électeurs stratégiques, nous suivons la stratégie indirecte proposée par A. Blais et Richard Nadeau, qui constitue la référence en la matière². Ainsi, nous identifions dans un premier temps le parti préféré des répondants de la base de données individuelles. Cette opération est nécessaire pour pouvoir ensuite déterminer si ces derniers ont voté pour un candidat de ce parti, pour un autre, ou s'ils se sont abstenus. Pour mesurer la préférence partisane, nous utilisons les réponses à la question suivante : « De quel parti ou formation politique vous sentez-vous le plus proche ou le moins éloigné³ ? »

Bien que cette question mesure davantage la proximité que la préférence partisane, il s'agit de la seule disponible à cet effet dans la base de données individuelles que nous utilisons. Il est en effet rare que les enquêtes électorales en France incluent une question de type thermomètre dans laquelle les répondants sont amenés à rapporter à quel point ils aiment ou se sentent proches de chacun des partis. Ces questions sont généralement plus adéquates pour mesurer le vote stratégique car elles permettent d'identifier non seulement le parti préféré, mais aussi la deuxième préférence partisane. En l'absence d'une telle information, nous devons, dans ce texte, faire l'hypothèse que si un répondant ne vote pas pour son parti préféré, il vote pour sa seconde préférence⁴.

1. Une alternative aurait été de mesurer les préférences partisans lors de la vague qui précède les élections afin que ces dernières ne soient pas influencées par les résultats. Cela aurait toutefois considérablement réduit la taille de l'échantillon et ne nous aurait pas permis de réaliser les analyses de ce papier.

2. André Blais, Richard Nadeau, « Measuring Strategic Voting : A Two-Step Procedure », *Electoral Studies*, 15 (1), 1996, p. 39-52.

3. Le détail des catégories de réponse à cette question se trouve dans l'annexe. Nous sommes obligés de réduire l'échantillon aux répondants qui ont effectivement répondu à cette question car nous sommes incapables d'identifier le parti préféré de ceux qui ont répondu « Aucun », « Autre » ou qui ont simplement passé cette question. Cela concerne 27 % de l'échantillon. À noter que l'objectif n'est pas ici de mesurer les électeurs qui se sentent proches d'un parti ou d'un candidat, mais bien leur parti préféré. Ainsi, le fait que la proximité partisane n'ait pas le même poids que dans d'autres pays comme les États-Unis (tel que démontré par Vincent Tiberj, « Le système partisan comme "espace des possibles" », dans Florence Haegel [dir.], *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, p. 287-319) est en fait un atout pour notre stratégie empirique.

4. Ainsi, nous devons faire l'hypothèse que les préférences pour des candidats locaux n'ont que peu d'effet sur le vote. Cette simplification nécessaire est une limite de notre analyse qui pourrait biaiser à la hausse nos estimations du vote stratégique. Toutefois, plusieurs études révèlent que l'effet des préférences pour un candidat est bien moindre comparé à celui des préférences pour un parti, ce qui montre que notre hypothèse n'est pas déraisonnable. Voir

Dans un second temps, nous identifions si le candidat du parti préféré du répondant est viable ou non viable dans sa circonscription. En effet, seuls les partisans de candidats non viables sont des électeurs stratégiques potentiels. Pour les autres, la question ne se pose pas du fait qu'ils peuvent voter pour le candidat de leur parti préféré sans crainte de gaspiller leur voix. Pour ce faire, nous utilisons le critère développé par G. Cox, qui considère que les X premiers candidats dans une circonscription sont viables, où X correspond au nombre de « gagnants » plus un¹. L'intuition derrière ce critère est qu'un vote ne peut, mécaniquement, changer le résultat qu'entre les deux premiers, le troisième candidat étant, par définition, plus loin de la victoire que les deux autres.

Dans les élections législatives en France, le nombre de candidats viables varie selon le tour considéré. Le second tour fonctionne à cet égard de manière similaire aux élections à un tour où il n'y a également qu'un seul élu par circonscription. Il n'y a ainsi que deux candidats viables, à savoir les deux qui arrivent en tête. La question de la viabilité au premier tour est plus complexe. En règle générale, les candidats considérés comme « gagnants » sont ceux qui se qualifient pour le second tour. Toutefois, selon la loi électorale, tout candidat ayant obtenu au moins 12,5 % des suffrages exprimés peut se maintenir au second tour, ce qui entraîne une variation du nombre de qualifiés d'une circonscription à l'autre. Par ailleurs, il est tout à fait possible, et même fréquent, qu'un candidat qualifié pour le second tour se désiste entre les deux tours.

Face à cette double incertitude, nous adoptons une approche inclusive en considérant deux scénarios de viabilité possibles au premier tour. Dans le premier, nous prenons en compte le nombre de candidats qualifiés pour le second tour et, dans le deuxième, le nombre de candidats effectivement présents à ce tour. Ainsi, dans le premier scénario, nous considérons qu'il y a trois candidats viables au premier tour, à savoir les trois premiers, dans les circonscriptions où deux candidats se qualifient pour le second tour. De même, nous estimons qu'il y a quatre candidats viables, les quatre premiers, lorsque trois candidats se qualifient, peu important les désistements éventuels pendant l'entre-deux-tours. Dans le deuxième scénario, en revanche, ces désistements sont pris en compte car ils déterminent le nombre de candidats viables. Même si trois candidats se qualifient pour le second tour, nous considérons dans ce scénario qu'il n'y a que trois candidats viables au premier tour, à condition que l'un d'entre eux se désiste.

À noter qu'en principe, afin d'identifier au mieux les électeurs stratégiques, il faudrait prendre en compte les perceptions subjectives des répondants des chances de l'emporter des différents candidats dans leur circonscription avant la tenue du scrutin. Ce type de questions est toutefois rarement posé dans les

André Blais, Jean-François Daoust, « What do Voters do When They Like a Local Candidate from Another Party ? », *Canadian Journal of Political Science*, 50 (4), 2017, p. 1103-1109 ; Sylvain Brouard, Éric Kerrouche, « L'effet candidat lors des élections parlementaires : l'exemple des élections législatives 2012 en France », *Revue française de science politique*, 63 (6), décembre 2013, p. 1113-1136.

1. G. W. Cox, *Making Votes Count...*, *op. cit.*

enquêtes électorales, tant en France qu'à l'étranger. Comme la vaste majorité des études empiriques sur le vote stratégique, nous nous basons sur les résultats réels des élections au niveau de la circonscription¹. Cette approche se base sur l'hypothèse que les citoyens sont capables de différencier les candidats viables et non viables dans leur circonscription, ce qui a par ailleurs été validé dans plusieurs études². Cependant, en prenant en compte deux scénarios possibles, notre mesure de viabilité ne présuppose pas nécessairement que les électeurs puissent anticiper les accords entre partis et les désistements durant l'entre-deux-tours, qui nous semblent plus compliqués à prédire.

Troisièmement, nous identifions qui, parmi les électeurs stratégiques potentiels, a effectivement voté utile pour un candidat d'un parti viable. Ceux ayant voté pour leur candidat de leur parti préféré non viable, pour un autre parti non viable ou qui se sont abstenus sont alors considérés comme non stratégiques. Pour ce faire, nous utilisons les réponses aux questions demandant aux répondants de rapporter leur vote au premier et au second tour.

À noter que dans la base de données que nous utilisons, les répondants n'avaient, pour cette question, le choix que parmi les candidats se présentant effectivement dans leurs circonscriptions, ce qui améliore la précision de la mesure. De manière importante, nous prenons bien sûr en compte les coalitions électorales : un répondant ayant une préférence pour un parti ne sera pas considéré comme stratégique s'il vote pour le candidat de la coalition à laquelle ce parti participe. Par exemple, un partisan du PS ne sera pas considéré comme stratégique s'il vote pour le Nouveau Front populaire (NFP), même si, dans sa circonscription, cette coalition est représentée par un candidat de La France insoumise (LFI). Il sera en revanche considéré comme stratégique si le NFP n'est pas viable dans sa circonscription et qu'il vote pour la coalition Ensemble qui, elle, est viable de manière, par exemple, à faire barrage au Rassemblement national (RN).

Résultats

Dans cette partie, nous présentons une quantification des électeurs stratégiques pour chaque tour des élections législatives de 2024 sur l'ensemble de l'électorat puis par préférence partisane. Finalement, nous proposons des résultats d'analyses multivariées examinant les déterminants du vote stratégique. Nous utilisons la même méthode afin d'estimer l'effet des désistements de candidats durant l'entre-deux-tours sur le vote stratégique.

1. D. Bol, T. Verthé, « Strategic Voting Versus Sincere Voting », cité.

2. André Blais, Mathieu Turgeon, « How Good Are Voters at Sorting Out the Weakest Candidate in Their Constituency », *Electoral Studies*, 23 (3), 2004, p. 455-461 ; Marc Guinjoan *et al.*, « Expectations in Mass Elections : Back to the Future ? », *Social Science Quarterly*, 95 (5), 2014, p. 1346-1359 ; Lukas F. Stoezter, Lucas Leeman, Richard Traunmueller, « Learning from Polls During Electoral Campaigns », *Political Behavior*, 46 (1), 2024, p. 543-564. Bien que cet exercice n'ait à notre connaissance jamais été conduit en France, plusieurs études montrent que les électeurs français sont capables d'anticiper de manière relativement précise le résultat des élections présidentielles : voir Yannick Dufresne *et al.*, « Citizen Forecasting : The 2022 French Presidential Election », *PS : Political Science & Politics*, 55 (4), 2022, p. 730-734.

Résultats sur l'ensemble de l'électorat

La première partie des résultats consiste à quantifier le vote stratégique aux élections législatives de 2024 sur l'ensemble de l'électorat. Le tableau 1 révèle que, dès le premier tour, une proportion non négligeable d'électeurs français se sont retrouvés dans une situation de vote stratégique potentiel, en raison de leur préférence pour un parti dont le candidat n'est pas viable au niveau de la circonscription. Selon la définition de cette viabilité, à savoir si on prend en compte le nombre de candidats qualifiés au premier tour plus un ou le nombre de candidats présents au second tour plus un, cette proportion s'élève à 16 % ou 17 % de l'électorat. Autrement dit, peu importe l'approche méthodologique, les résultats vont dans la même direction. Dans les deux cas, une frange importante de l'électorat se trouve dans une situation de vote stratégique potentiel. Celle-ci aurait pu en effet faire une différence dans le résultat de l'élection étant donné que les trois premières coalitions partisanes se sont retrouvées à moins de 11 points l'une de l'autre en termes de voix au premier tour. Les électeurs stratégiques auraient donc pu faire basculer les résultats dans un sens ou dans l'autre.

Ensuite, la proportion d'électeurs qui, dans cette situation de vote stratégique potentiel, ont franchi le pas et délaissé leur parti préféré pour un candidat viable se situe entre 46 % et 47 %. Ces proportions, représentant entre 7 % et 9 % de l'électorat total, sont considérables et similaires à celles des pays utilisant un mode de scrutin uninominal à un tour, comme le Canada ou le Royaume-Uni¹. Ainsi, nos résultats démontrent qu'aux élections législatives de 2024, contrairement aux études empiriques analysant des élections plus anciennes² et aux travaux pionniers de M. Duverger sur le sujet³, une portion considérable d'électeurs a décidé de voter stratégiquement dès le premier tour.

Tableau 1. Quantification du vote stratégique aux élections de 2024

	Électeurs stratégiques potentiels	Électeurs stratégiques	Électeurs stratégiques (parmi les potentiels)
Premier tour (qualifiés)	15,8 %	7,4 %	45,7 %
Premier tour (présents)	17,4 %	8,6 %	47,3 %
Second tour	40,3 %	25,4 %	61,2 %

Lecture : dans la rangée « Premier tour (qualifiés) », nous considérons que les X premiers candidats sont viables, où X est le nombre de candidats qualifiés pour le second tour plus un ; dans la rangée « Premier tour (présents) », nous considérons que les X premiers candidats sont viables, où X est le nombre de candidats se présentant au second tour plus un ; dans la rangée « Second

1. J.-F. Daoust, D. Bol, « Polarization, Partisan Preferences and Strategic Voting », art. cité ; R. G. Niemi, G. Whitten, M. N. Franklin, « Constituency Characteristics, Individual Characteristics and Tactical Voting... », art. cité.

2. A. Blais, P. Loewen, « The French Electoral System and Its Effects », art. cité ; B. Dolez, A. Laurent, « Strategic Voting in a Semi-Presidential System... », art. cité.

3. M. Duverger, *Les partis...*, op. cit.

tour », nous considérons que les deux premiers candidats sont viables. Le nombre total de répondants de chaque rangée est le suivant : 6 345 (« Premier tour [qualifiés] »), 7 613 (« Premier tour [présents] ») et 6 853 (« Second tour »).

Le tableau 1 présente également la proportion d'électeurs stratégiques potentiels au second tour des élections législatives de 2024. Mécaniquement, cette proportion est plus élevée qu'au premier tour car il y a moins de candidats viables au second tour, et elle se situe aux alentours de 40 %. Parmi ces électeurs, plus de 61 % ont voté stratégiquement, ce qui représente plus de 25 % de l'électorat total du deuxième tour. Ces chiffres démontrent l'importance de considérer le sort des électeurs soutenant des partis dont le candidat n'est pas viable, car ces derniers peuvent influencer de manière significative le résultat final. De plus, ces résultats démontrent que les Français ont bien conscience de la nécessité de voter stratégiquement au deuxième tour.

Il est à noter que ces résultats peuvent être considérés, sous certains aspects, comme des sous-estimations. En effet, plus d'un quart des répondants (27 %) n'ont pas souhaité indiquer une préférence partisane dans la base de données individuelles et ne sont ainsi pas comptabilisés dans les analyses. Nous attribuons ce taux élevé de données manquantes à la formulation de la question, qui demandait s'il existait un parti dont ils se sentaient « proches ». On peut penser que certains électeurs, bien qu'ils ne se sentent pas proches d'un parti, aient tout de même une légère préférence partisane pour l'un d'entre eux. Ces légères préférences ne sont probablement pas captées par la question actuelle, mais le seraient en utilisant une question plus fine de type « thermomètre de préférence ». Nous sommes donc contraints d'éliminer une part non négligeable de répondants, ceux-là mêmes qui sont les plus susceptibles de voter stratégiquement en raison de leur faible attachement partisan¹.

Résultats par préférence partisane

Dans cette deuxième partie des résultats, nous souhaitons répondre à la question suivante : quels sont les groupes partisans qui ont voté le plus stratégiquement et vers quelle autre formation politique se sont-ils tournés ? Pour ce faire, nous découpons les résultats du tableau 1 par préférence partisane en utilisant les réponses à la question sur la proximité partisane (voir ci-dessus) que nous recoupons ensuite en fonction du vote rapporté, au premier et au second tour. Pour des raisons statistiques, nos analyses restent toutefois limitées en ce qui concerne le premier tour. En effet, trop peu de partisans des grands partis se sont retrouvés dans une situation de vote utile. Par exemple, notre base de données ne contient que 3 partisans du RN et 55 partisans de Renaissance considérés comme électeurs stratégiques (selon le scénario de viabilité qui inclut

1. André Blais, « Why is There So Little Strategic Voting in Canadian Plurality Rule Elections ? », *Political Studies*, 50 (3), 2002, p. 445-454.

tous les candidats qualifiés pour le second tour)¹. Cette rareté s'explique par le fait que les candidats de ces partis étaient viables dans la quasi-totalité des circonscriptions au premier tour. Afin d'éviter de tirer des conclusions nécessairement hasardeuses sur les comportements de ces effectifs très réduits, nous nous concentrons sur les groupes partisans comptant au moins 100 électeurs stratégiques.

Au premier tour, les deux seuls groupes partisans remplissant ce critère sont ceux qui soutiennent Les Républicains (LR) et Reconquête !. En suivant le même scénario de viabilité basé sur les candidats qualifiés pour le second tour, ces groupes comptent respectivement 102 et 125 répondants dans notre base de données. Ainsi, 65 % des électeurs de Reconquête ! ont voté stratégiquement au premier tour, contre 23 % des électeurs LR. Il apparaît donc que les premiers avaient davantage pris conscience de la non-viabilité de leur candidat, probablement peut-être en raison du tumulte ayant suivi les élections européennes et du départ de la majorité de leurs parlementaires européens vers le RN. Sans surprise, 55 % d'entre eux se sont tournés vers le RN, tandis que le reste a essentiellement voté pour la coalition Ensemble (2 %). En ce qui concerne les électeurs LR, 23 % ont voté pour Ensemble et 9 % pour le RN, ce qui montre qu'une grande partie de cet électorat se considère toujours davantage comme appartenant à l'axe républicain plutôt qu'à l'extrême droite².

Les résultats sont plus riches en ce qui concerne le second tour, en raison du plus grand nombre d'électeurs stratégiques. Le tableau 2 rapporte l'ensemble des résultats pour les groupes partisans comptant plus de 100 électeurs stratégiques. La base de données ne comportant que 44 partisans du RN considérés comme tels au second tour, ceux-ci ne sont pas inclus dans le tableau. Le tableau 2 montre d'abord qu'au sein de la gauche, ce sont les partisans du PS et d'Europe Écologie Les Verts (EELV) qui ont le plus voté stratégiquement lorsque le NFP n'était pas viable dans leur circonscription (31 % pour le PS et 27 % pour EELV). Ils se sont alors majoritairement tournés vers la coalition Ensemble (21 % dans les deux cas). À l'inverse, les électeurs de LFI semblent avoir été plus réticents à soutenir un candidat autre que celui de leur parti préféré lorsque celui-ci n'était pas viable (22 %), même si 14 % d'entre eux ont tout de même voté pour la coalition soutenant E. Macron. Cette réticence est vraisemblablement due à la conjonction de l'écart idéologique entre les deux formations politiques et de considérations tenant à la formation du gouvernement national et au refus de donner une majorité de siège à la coalition Ensemble³.

1. Les chiffres sont toutefois similaires si nous adoptons l'autre scénario qui consiste à compter le nombre de candidats s'étant effectivement présentés au second tour.

2. À noter ici que les quelques électeurs LR soutenant la mouvance d'Éric Ciotti sont comptés à part et ne rentrent pas dans ce calcul du vote stratégique du LR (voir annexe).

3. Jean-François Daoust, « Support for Minority Government and Strategic Voting », dans Laura B. Stephenson, John H. Aldrich, André Blais (dir.), *The Many Faces of Strategic Voting. Tactical Behavior in Electoral Systems Around the World*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 2018, p. 75-88.

Tableau 2. Vote stratégique par préférence partisane au second tour

Préférence partisane	Électeurs stratégiques (N)	Électeurs stratégiques (%)	Vers NFP (%)	Vers Ensemble (%)	Vers RN (%)
LFI	136	22,1 %		14,9 %	2 %
EELV	152	27,4 %		24,7 %	3,6 %
PS	316	31,3 %		23,5 %	4,2 %
Renaissance	262	29,9 %	16,3 %		6,1 %
LR	290	59,3 %	8,9 %	31,9 %	20,5 %
Reconquête !	159	81,1 %	0,5 %	4,5 %	82,2 %

Lecture : les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de partisans de chaque parti. Les totaux peuvent excéder 100 % en raison des pondérations appliquées aux sous-échantillons.

En ce qui concerne les partisans de Renaissance, ceux-ci ont autant voté utile que les électeurs du PS (30 %), mais leur vote s'est davantage dispersé, puisque seuls 15 % ont voté pour le NFP et tout de même 6 % pour le RN. Cela montre que le Front républicain formé entre la coalition de gauche et celle soutenant le président de la République a été davantage suivi par les électeurs de gauche que par ceux de Renaissance.

Enfin, le tableau 2 rapporte le vote stratégique des partisans de LR et de Reconquête !. Pour l'essentiel, ces résultats du second tour confirment ceux du premier pour ces deux groupes : alors que la plupart des électeurs LR se sont tournés vers Ensemble (32 %), une portion non négligeable a choisi le RN (20,5 %), voire le NFP (9 %), lorsque le candidat de leur parti préféré n'était pas viable. À l'inverse, la quasi-totalité des électeurs de Reconquête ! se sont tournés vers le RN (82 %) et, dans une moindre mesure, vers Ensemble (4,5 %). De manière intéressante, les électeurs de ces deux groupes ont voté stratégiquement à une plus grande échelle que les autres (81 % pour Reconquête ! et 59 % pour LR), ce qui suggère qu'ils sont plus familiers avec le vote stratégique. Notamment, beaucoup d'entre eux avaient déjà une incitation à le faire dès le premier tour, leur candidat n'étant pas viable.

Résultats des analyses multivariées

La troisième et dernière partie des résultats repose sur une régression multivariée où le vote stratégique constitue la variable dépendante. Cette analyse permet d'identifier les déterminants du recours au vote utile parmi les électeurs stratégiquement potentiels et d'apporter ainsi un éclairage à la fois théorique et normatif sur le phénomène. En effet, si certains groupes, sociodémographiques ou autres, ont davantage tendance à voter stratégiquement que d'autres lorsqu'ils se trouvent dans une situation de non-viabilité de leur parti préféré, cela signifie que ces groupes sont mieux représentés dans le résultat final de l'élection, puisqu'ils gaspillent moins souvent leur vote¹.

1. Andrew C. Eggers, Nick Vivyan, « Who Votes More Strategically ? », *American Political Science Review*, 114 (2), 2020, p. 470-485 ; Andrew C. Eggers, Daniel Rubenson, Peter J. Loewen, « Who Votes More Strategically ? Evidence from Canada », *Journal of Politics*, 84 (3), 2022, p. 1862-1868.

Plus concrètement, nous estimons une série de régressions linéaires probabilistes avec des effets fixes par région afin de prédire le vote stratégique parmi les électeurs stratégiquement potentiels, au premier et au second tour. Pour le premier tour, nous utilisons successivement les deux scénarios de viabilité définis ci-dessus : l'un prenant en compte le nombre de candidats qualifiés au second tour, l'autre le nombre de candidats présents au second tour. Pour établir la liste des déterminants possibles, nous nous appuyons sur la littérature scientifique et incluons les variables indépendantes suivantes : l'âge (en quatre catégories), le genre (en deux catégories, selon les informations disponibles dans notre base de données individuelles), le niveau d'éducation (en deux catégories) et le revenu du ménage (en trois catégories). À ces variables sociodémographiques, nous ajoutons la variable « intérêt pour la politique » (sur une échelle en quatre catégories allant de « pas du tout » à « beaucoup »), souvent considérée comme centrale dans la littérature comparée sur le sujet car elle reflète la propension des électeurs à s'informer sur la politique et donc à être conscients de la viabilité du candidat de leur parti préféré dans leur circonscription¹. La description de ces variables et de leur codage se trouve en annexe.

Ensuite, dans les deux analyses suivantes portant sur le second tour, nous ajoutons une variable capturant l'effet structurel de la compétition partisane, et en particulier la présence de deux ou trois candidats au second tour. Cette variable permet d'évaluer l'efficacité du Front républicain pour faire barrage au RN en 2024 et l'importance des accords stratégiques durant l'entre-deux-tours en général. En effet, il est tout à fait possible que les électeurs n'aient guère besoin de ces accords car ils arrivent à se coordonner sur le candidat viable afin de rejeter le candidat qu'ils redoutent le plus. Ainsi, si le coefficient associé à la variable identifiant un duel (par rapport à une triangulaire) est nul ou proche de zéro, cela signifie que les partisans de gauche et de la coalition présidentielle ont réussi à se coordonner, même en l'absence de désistement. À l'inverse, un coefficient élevé en valeur absolue suggérerait que ces désistements ont été nécessaires pour renforcer cette coordination. Finalement, dans la dernière analyse, nous ajoutons un terme d'interaction entre cette variable mesurant le nombre de candidats se présentant dans la circonscription au second tour et l'intérêt pour la politique afin d'explorer la possibilité d'un effet modérateur du contexte électoral de la circonscription sur celui de cet important déterminant du vote stratégique.

Le tableau 3 présente les résultats des analyses multivariées. Les deux premières colonnes mettent en évidence deux déterminants du vote stratégique en France au premier tour. Premièrement, il apparaît que la probabilité de voter stratégiquement est supérieure de 12 points de pourcentage pour les électeurs stratégiques potentiels de 45-64 ans par rapport à ceux de 18-24 ans. Cette tendance est significative à un niveau statistique de $p < 0,05$. Cela signifie que, comme dans d'autres pays, les électeurs plus âgés ont été plus enclins à adopter une démarche rationnelle et à délaissier leur parti préféré au profit d'un autre ayant davantage de chances de

1. R. M. Alvarez, F. J. Boehmke, J. Nagler, « Strategic Voting in British Elections », art. cité ; J. L. Merolla, L. B. Stephenson, « Strategic Voting in Canada... », art. cité.

l'emporter¹. Selon le narratif que l'on voudrait créer autour de ce résultat, il pourrait être attribué soit à une plus grande impulsivité des électeurs les plus jeunes qui seraient sans concession, soit à une forme de résignation des plus âgés qui acceptent le compromis. À noter, toutefois, que les électeurs de 65 ans et plus ne se distinguent pas particulièrement des plus jeunes en termes de vote stratégique.

Tableau 3. Déterminants du vote stratégique

	Premier tour (qualifiés)	Premier tour (présents)	Second tour (duel)	Second tour (duel, modération)
18-24 ans	(réf.)	(réf.)	(réf.)	(réf.)
35-44 ans	0.091 (0.071)	0.080 (0.065)	0.004 (0.038)	0.006 (0.038)
45-64 ans	0.117 [*] (0.054)	0.121 [*] (0.049)	- 0.016 (0.029)	- 0.015 (0.029)
65 ans et plus	0.055 (0.053)	0.083 (0.047)	0.019 (0.028)	0.020 (0.028)
Homme	(réf.)	(réf.)	(réf.)	(réf.)
Femme	0.019 (0.036)	0.013 (0.031)	0.019 (0.019)	0.021 (0.019)
Pas d'éducation supérieure	(réf.)	(réf.)	(réf.)	(réf.)
Éducation supérieure	- 0.020 (0.044)	- 0.046 (0.038)	0.010 (0.024)	0.010 (0.024)
Revenus du ménage faibles (moins de 2 999 €)	(réf.)	(réf.)	(réf.)	(réf.)
Revenus du ménage moyens (entre 3 000 et 4 999 €)	0.004 (0.039)	- 0.003 (0.034)	0.030 (0.020)	0.029 (0.020)
Revenus de ménage élevés (plus de 5 000 €)	0.024 (0.055)	0.031 (0.048)	0.008 (0.033)	0.008 (0.033)
Intérêt pour la politique	0.162 [*] (0.074)	0.163 [*] (0.064)	0.066 (0.040)	0.109 [*] (0.045)
Duel			(réf.)	(réf.)
Triangulaire			- 0.429 ^{**} (0.024)	- 0.256 ^{***} (0.074)
Triangulaire × intérêt pour la politique				- 0.234 [*] (0.092)
Constante	0.222 [*] (0.112)	0.283 ^{**} (0.100)	0.634 ^{***} (0.064)	0.499 ^{***} (0.066)
N	945	1 261	2 622	2 622

Lecture : régressions linéaires probabilistes prédisant le vote stratégique (= 1) parmi les électeurs stratégiques potentiels, incluant des effets fixes par région : * $p < 0.05$, ** $p < 0.01$, *** $p < 0.001$.

1. A. C. Eggers, N. Vivyan, « Who Votes More Strategically ? », art. cité.

Deuxièmement, les deux premières colonnes du tableau 3 montrent également que l'un des principaux déterminants du vote stratégique au premier tour est l'intérêt déclaré pour la politique. Les électeurs stratégiques potentiels intéressés par la chose publique ont 16 points de pourcentage de chances supplémentaires de voter stratégiquement que les autres. Étant donné que cette variable est codée de 0 à 1, cet effet revient à comparer un répondant totalement désintéressé par la politique à un autre très impliqué. Cette relation est statistiquement significative à un seuil de $p < 0,05$ et s'explique probablement par le fait que les électeurs les plus intéressés sont aussi les mieux informés sur les chances de leur candidat et comprennent mieux les implications du mode de scrutin sur la compétition électorale. Cette tendance est également normativement importante car elle révèle une source d'inégalité dans la représentation politique : les électeurs les moins informés et les moins engagés sont plus susceptibles de gaspiller leur vote au premier tour. Toutefois, l'examen des autres coefficients des deux premières régressions du tableau 3 montre qu'ils ne sont pas statistiquement significatifs, suggérant que ces inégalités restent relativement limitées.

La troisième colonne du tableau 3 apporte des enseignements sur le second tour. De manière notable, l'intérêt pour la politique ne joue plus aucun rôle à ce stade. Le coefficient correspondant n'est plus significatif, et aucun autre facteur ne l'est non plus. Ce résultat est loin d'être anecdotique : il suggère que si le vote stratégique demeure l'apanage d'un électorat plus informé au premier tour, il devient une pratique largement partagée au second, témoignant ainsi d'une assimilation plutôt généralisée de cette logique par les électeurs français. La troisième colonne du tableau 3 met également en évidence l'importance des accords entre partis ou coalitions dans l'entre-deux-tours. La probabilité de voter stratégiquement au second tour, parmi les électeurs stratégiques potentiels, diminue de 43 points de pourcentage lorsqu'un troisième candidat reste en lice. Ce chiffre, particulièrement élevé, montre que dans ces configurations, de nombreux électeurs ont préféré un vote sincère pour leur candidat favori, sans prendre en compte sa viabilité. Toutefois, en moyenne, la majorité d'entre eux a tout de même adopté un vote stratégique (voir tableau 1 ci-dessus). Ce résultat souligne ainsi le rôle clé des accords d'entre-deux-tours pour contenir certaines forces politiques, à l'image du Front républicain entre la coalition de gauche et celle soutenant E. Macron, qui a permis, en 2024, de faire barrage au RN.

Enfin, la quatrième colonne du tableau 3 met en évidence une dynamique intéressante du vote stratégique au second tour. Elle montre que l'intérêt pour la politique accroît la probabilité de voter utile, mais uniquement dans les circonscriptions où seuls deux candidats s'affrontent. Dans ce contexte, les électeurs stratégiques potentiels les plus intéressés par la politique ont 11 points de pourcentage de plus de chances de voter stratégiquement que les autres. Cet effet est significatif à un niveau statistique de $p < 0,05$. À l'inverse, le coefficient d'interaction entre l'intérêt pour la politique et la présence d'un troisième candidat au

second tour est négatif et significatif à un niveau statistique de $p < 0,05$, indiquant l'importance du contexte électoral dans la circonscription. Une simulation révèle que l'effet de la variable mesurant l'intérêt pour la chose publique sur le vote stratégique n'est pas significatif dans les circonscriptions triangulaires. Ce constat suggère que les inégalités de représentation entre électeurs informés et engagés et ceux qui le sont moins dépendent, dans une large mesure, de la coordination entre candidats et partis dans l'entre-deux-tours. Les électeurs les plus informés semblent être aussi ceux qui réagissent le plus au signal envoyé par les candidats qui décident de se coaliser et former un front contre un troisième candidat durant cette période, et sont donc les plus à même de voter stratégiquement.

Conclusion

Le vote stratégique, défini comme la pratique de certains électeurs consistant à voter pour un autre parti que celui qu'ils préfèrent afin de maximiser leur impact sur le résultat final de l'élection, est un phénomène central pour comprendre les dynamiques électorales, notamment dans les systèmes utilisant un scrutin uninominal où de nombreux partis ne sont pas viables, du moins pas dans chaque circonscription. Pourtant, en France, cette pratique a longtemps été reléguée au second plan en raison d'une vision conventionnelle du scrutin à deux tours, selon laquelle les électeurs voteraient d'abord avec leur cœur au premier tour avant d'adopter un choix plus raisonné au second. Cette perspective, héritée des travaux pionniers de M. Duverger, reposait sur l'idée que le système partisan français était structuré en deux blocs de taille similaire, permettant à chacun d'être systématiquement représenté au second tour¹. Dans ce contexte, les électeurs n'avaient guère besoin de se coordonner stratégiquement, ni au premier ni au second tour.

Cependant, le paysage politique français a profondément évolué ces dernières décennies, marqué par une fragmentation accrue et l'émergence d'une tripolarisation, voire d'une multipolarisation. Dans ce contexte, notre texte propose l'analyse la plus détaillée à ce jour du vote stratégique en France, basée sur une étude approfondie des élections législatives de 2024. En combinant des données individuelles d'enquête particulièrement riches avec des données précises sur les résultats au niveau des circonscriptions, nous avons pu quantifier l'ampleur du vote stratégique. Nos résultats montrent qu'environ 15 % de l'électorat se trouvait dans une situation de vote stratégique potentiel, c'est-à-dire que le candidat de leur parti préféré n'était pas viable, dès le premier tour, un chiffre atteignant 40 % au second. Parmi ces électeurs, 46 % ont adopté un vote stratégique au premier tour, 60 % au second, représentant respectivement 8 % et 25 % de l'ensemble du corps électoral.

1. M. Duverger, *Les partis...*, *op. cit.*

Nos résultats révèlent également qu'au second tour les électeurs stratégiques potentiels de gauche, notamment ceux du PS et d'EELV, ont davantage soutenu la coalition présidentielle que l'inverse, confirmant une adhésion plus forte au Front républicain à gauche qu'au centre. Dans le même ordre d'idées, nous montrons que le type d'affrontement au second tour influence significativement la propension au vote stratégique, celui-ci étant plus fréquent en cas de duel, ce qui souligne le rôle central de la formation d'un Front républicain pour faire barrage au RN. Enfin, nous montrons que l'intérêt pour la politique joue un rôle déterminant dans le vote stratégique au premier tour, ainsi qu'au second, mais uniquement dans les circonscriptions où deux candidats restent en lice. En cas de triangulaire, cet effet disparaît. Ce résultat met en évidence des inégalités entre les électeurs les plus intéressés et informés et les autres, ainsi que l'importance du contexte de la circonscription.

Ce texte met donc en lumière l'évolution du comportement électoral en France et l'importance grandissante du vote stratégique dans un système partisan multipolaire. Toutefois, cette dynamique n'est ni uniforme ni mécanique et mérite d'être explorée plus en profondeur, en fonction des préférences partisans mais aussi des contextes électoraux spécifiques. Il sera essentiel de suivre l'évolution du vote utile à mesure que les alliances entre partis et coalitions se reconfigureront, notamment face à la normalisation grandissante du RN. Poursuivre ces recherches en France permettra de mieux comprendre comment l'électorat s'adapte à un paysage politique en recomposition et quels effets il pourrait avoir sur la structuration des coalitions et des préférences partisans à long terme.

Damien Bol est professeur au Centre de recherches politiques (CEVIPOF) de Sciences Po, après avoir été professeur au King's College de Londres. Ses travaux mobilisent des enquêtes et des expérimentations pour analyser le rôle des élections dans l'expérience que les citoyens font de la démocratie représentative, dans une perspective à la fois individuelle et comparative. Ses recherches actuelles portent sur les attitudes des citoyens à l'égard de la démocratie et de ses institutions, ainsi que sur les comportements électoraux, avec un intérêt particulier pour les méthodes expérimentales et les enquêtes par sondage (Sciences Po, CEVIPOF, 27 rue Saint-Guillaume, 75337 Paris cedex 07, <damien.bol@sciencespo.fr>).

Jean-François Daoust est professeur à l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke (Québec, Canada), après avoir été professeur à l'Université d'Edimbourg. Il s'intéresse aux comportements politiques de manière comparée, à l'opinion publique et aux méthodes quantitatives. Parmi ses ouvrages récents : avec André Blais, *The Motivation to Vote. Explaining Electoral Participation* (2020, UBC Press) ; avec Éric Bélanger *et al.*, *Le nouvel électeur québécois* (Les Presses de l'Université de Montréal, 2022) ; avec Richard Nadeau, *Elections and Satisfaction with Democracy. Citizens, Processes and Outcomes* (Cambridge University Press, 2023) (Université de Sherbrooke, Faculté des lettres et sciences humaines, 2 500 boul. de l'Université, Sherbrooke, Québec, J1K 2R1, Canada <jf.daoust@usherbrooke.ca>).

Résumé – Abstract

LE VOTE STRATÉGIQUE DANS UNE FRANCE MULTIPOLARISÉE

LE CAS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 2024

L'évolution vers un système partisan multipolaire en France confronte les électeurs à un dilemme : voter pour le candidat de leur parti préféré, même s'il a de faibles chances de succès, ou opter pour un vote stratégique (ou « vote utile ») en faveur d'un autre qui a davantage de chances de l'emporter. Dans ce texte, nous quantifions le vote stratégique en France en nous focalisant sur les élections législatives de 2024. Les résultats montrent qu'une part non négligeable des électeurs se sont trouvés dans une position où ils auraient intérêt à voter stratégiquement, au moins 15 % au premier tour et jusqu'à 40 % au deuxième. Parmi eux, une moitié a franchi le pas et voté pour un autre parti que celui qu'elle préfère. Nos analyses mettent aussi en lumière la pertinence d'alliances entre partis ou coalitions pendant l'entre-deux-tours.

Mots clés : élections législatives, vote stratégique, vote utile, Front républicain, choix rationnel, enquête.

STRATEGIC VOTING IN A MULTIPOLARIZED FRANCE

THE CASE OF THE 2024 LEGISLATIVE ELECTIONS

The shift towards a multipolar partisan system in France presents voters with a dilemma. Should they vote for the candidate of their preferred party, even if the former has little chance of success, or should they opt for a strategic vote in favor of another candidate who has a better chance of winning? In this paper, we quantify the extent to which people vote strategically in France by focusing on the 2024 legislative elections. The results show that a substantial proportion of voters found themselves in a position where they would have had incentives to cast a strategic vote: that is, at least 15% in the first round of the election and up to 40% in the second. Half of these voters took this step and voted for a candidate/party other than their preferred one. Our analyses also highlight the relevance of alliances between parties or coalitions during the inter-round period.

Keywords: Legislative elections, strategic voting, tactical voting, *Front républicain*, rational choice, survey.

Annexe. Codage des variables utilisées dans les analyses

Variable	Question et catégorie de réponse	Opérationnalisation
Âge	Quelle est votre année de naissance ?	1 = 18-34 ans 2 = 35-44 ans 3 = 45-64 ans 4 = 65 ans et +
Genre	Êtes-vous ? - Un homme - Une femme	0 = Homme 1 = Femme
Éducation	Choisissez votre niveau de scolarité le plus élevé ? 1. École élémentaire 2. Collège 3. CAP, BEP 4. Baccalauréat 5. Bac + 2 (BTS, DEUG, DUT, L1, L2) 6. Bac + 3/+ 4 (Licence, L3, maîtrise, master 1) 7. Bac + 5 et plus (grandes écoles, DESS, DEA, doctorat, master 2)	0 = Aucun diplôme, CEP, BEPC, CAP, BEP 1 = Bac, diplôme supérieur
Revenu	Pour finir, nous avons besoin de connaître, à des fins statistiques uniquement, la tranche dans laquelle se situe le revenu MENSUEL NET de votre FOYER après déduction des impôts sur le revenu ? [Veuillez considérer toutes vos sources de revenus : salaires, bourses, prestations retraite et sécurité sociale, dividendes, revenus immobiliers, pensions alimentaires etc.] - Moins de 750 euros - de 750 à 999 euros - de 1 000 à 1 249 euros - de 1 250 à 1 499 euros - de 1 500 à 1 749 euros - de 1 750 à 1 999 euros - de 2 000 à 2 249 euros - de 2 250 à 2 499 euros - de 2 500 à 2 999 euros - de 3 000 à 3 449 euros - de 3 500 à 3 999 euros - de 4 000 à 4 999 euros - de 5 000 à 5 999 euros - de 6 000 à 9 999 euros - 10 000 euros et plus - Je préfère ne pas répondre	1 = Revenus faibles (0 à 2 999 euros) 2 = Revenus moyens (2 500 à 4 999 euros) 3 = Revenus élevés (5 000 euros et plus) Les refus sont exclus.
Intérêt pour la politique	De manière générale, diriez-vous que vous vous intéressez à la politique ? - Beaucoup - Un peu - Pas vraiment - Pas du tout	Échelle 0 (pas du tout) à 1 (beaucoup) Les refus sont exclus

Vote au premier tour	<p>Voici les candidats qui se présentaient au premier tour des élections législatives dans votre circonscription. Pouvez-vous dire celui pour lequel vous avez voté ?</p> <p>Question de suivi pour les personnes qui n'ont pas répondu : Pour quel candidat avez-vous voté au premier tour des élections législatives dans votre circonscription ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Un candidat d'extrême gauche (Lutte ouvrière...) 2. Un candidat soutenu par le Nouveau Front populaire (LFI, PCF, PS, EELV) 3. Un candidat Divers gauche 4. Un candidat soutenu par Ensemble (Renaissance, MoDem, Horizons) 5. Un candidat Divers centre 6. Un candidat soutenu par Les Républicains 7. Un candidat des Républicains soutenu par le Rassemblement national 8. Un candidat Divers droite 9. Un candidat de droite souverainiste (Debout la France...) 10. Un candidat du Rassemblement national 11. Un candidat de Reconquête ! 12. Un autre candidat (Divers écologie, Régionaliste, sans étiquette) 98. Vous avez voté blanc ou nul 99. Vous ne souhaitez pas répondre 	Toutes les catégories sont conservées
Vote au second tour	<p>Voici les candidats qui se présentaient au second tour des élections législatives dans votre circonscription. Pouvez-vous dire celui pour lequel vous avez voté ?</p> <p>Idem à vote au premier tour</p>	Idem à vote au premier tour

<p>Proximité partisane</p>	<p>De quel parti ou formation politique vous sentez-vous le plus proche ou le moins éloigné ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutte ouvrière - Nouveau Parti anticapitaliste - Parti communiste français - France insoumise - Parti socialiste - Europe Écologie Les Verts - La République en marche !, désormais Renaissance - Le MoDem (Mouvement démocrate) - Horizons - L'UDI (Union des démocrates et indépendants) - Les Républicains - Debout la France - Rassemblement national (ex-Front national) - Reconquête ! - Autre parti <p>Question de suivi seulement posée aux gens qui ont répondu LR :</p> <p>De quelle tendance des Républicains vous sentez-vous aujourd'hui le plus proche ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La tendance d'Éric Ciotti favorable à une alliance avec le Rassemblement national 2. La tendance de Laurent Wauquiez et Gérard Larcher favorable à l'indépendance des Républicains 	<p>Toutes les catégories sont conservées</p> <p>La coalition NFP regroupe : NPA, Parti communiste français, LFI, PS, EELV</p> <p>La coalition Ensemble regroupe : Renaissance, MoDem, Horizons</p> <p>La coalition RN regroupe : RN, LR (Éric Ciotti)</p>
----------------------------	---	---